

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie
Vu l'avis favorable de la CORIE du 9 décembre 2025 ;*

Délibération n°2778/2025/ST Domaine : Statuts et conventions

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 13/03/2025
délibère sur :

Article 1 :

Le conseil d'administration délibère sur les projets de partenariats validés en CORIE le 9 décembre 2024 conformément au tableau joint.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les conventions validés en CORIE le 9 décembre 2024 conformément audit tableau.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité



Récapitulatif des conventions examinées par la CORIE le 09/12/2024

Intitulé de la convention	Objet de la convention	Durée	Partenaire	Porteur de projet	Commentaires
Convention cadre de partenariat	Renouvellement	4 ans	Université de Santiago de Chile, Chili	Damien GUILBERT	Validé en CORIE du 09/12
Convention cadre de partenariat	Renouvellement	4 ans	Université Catholique de Valparaiso, Chili	Damien GUILBERT	Validé en CORIE du 09/12
Convention cadre de partenariat	Renouvellement	4 ans	Southwestern University of Finance and Economics, Chine	Damien GUILBERT	Validé en CORIE du 09/12
Convention cadre de partenariat	Renouvellement	4 ans	Université Nationale de San Juan, Argentine	Damien GUILBERT	Validé en CORIE du 09/12